

## La Rics et l'Ordre des experts-comptables se rapprochent

Pour créer des ponts entre les professions immobilières et l'expertise comptable, l'Ordre des experts-comptables et la Rics mettent en avant leurs synergies pour valoriser les actifs immobiliers détenus par une entreprise dans le cadre d'une mission d'évaluation d'entreprise.



Pour Pierre Préjean, expert-comptable élu au Conseil supérieur de l'[Ordre des experts-comptables](#), il est nécessaire pour l'expert-comptable de recourir à « un professionnel partageant la même rigueur, la même exigence et la même éthique », un cadre que propose la [RICS](#). Concrètement, « cette mise en relation peut se faire par la consultation de l'annuaire des experts immobiliers Rics disponible dans la rubrique évaluation d'entreprise du site de l'Ordre » note [Philippe Jouan](#), président de la Rics France. Parallèlement, les experts immobiliers peuvent se rapprocher des experts-comptables via le Conseil régional de l'Ordre lorsque des problématiques d'évaluation de parts de sociétés immobilières se présentent. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.entrepriseevaluation.com](http://www.entrepriseevaluation.com)